

Bonneuil, le 12 Décembre 2011

Monsieur le Recteur,

Nous tenons à vous alerter d'une situation préoccupante, concernant les 25 étudiants qui, à ce jour, sont dans l'ignorance de leur lieu de stage en responsabilité qui se déroulera du 9 janvier au 20 janvier 2012. Cette situation provoque une inutile et stérile inquiétude chez ces étudiants ainsi qu'une légitime angoisse quant à leur temps de préparation pour cette première prise en responsabilité d'une classe. Cela nous semble être en opposition et même en contradiction avec une conception positive du métier d'enseignant. De plus, une nomination trop tardive leur donnerait une mauvaise perception du métier : il est possible d'assurer l'enseignement d'une classe sans réelle préparation, ce qui est en opposition avec les exigences institutionnelles.

Lors des années antérieures, les futurs professeurs connaissaient leur affectation avant les vacances de Noël, ce qui nous permettait de les aider à préparer leur classe.

Dans les départements de la Seine et Marne et de la Seine Saint-Denis l'organisation de stages de formation continue permet d'offrir des lieux d'accueil pour les étudiants.

Nous, formateurs d'IUFM signataires de cette lettre, demandons que, dans l'intérêt du service public d'éducation et dans celui de la formation des futurs professeurs des écoles, les affectations de nos étudiants soient connues par eux et de façon officielle, AVANT le 16 décembre 2011 afin que ceux-ci puissent travailler à une prise en main efficace (car préparée) des classes dont ils assumeront la responsabilité.

Nous vous remercions, Monsieur le Recteur de l'attention que vous porterez à cette requête

*Suivaient les signatures de **33 formateurs du site de Bonneuil** de l'IUFM de l'académie de Créteil avec le soutien de la section SNESup.*